



Communiqué de presse

Brive, le 7 septembre 2021

Chantal Stigliani joue Bach pour la Collégiale

Samedi 11 septembre, Chantal Stigliani, pianiste à la renommée internationale, joue Bach lors d'un récital organisé à 18h à la Collégiale Saint-Martin au profit du financement participatif pour la restauration de la collégiale Saint-Martin et de son orgue.

Régulièrement invitée à jouer comme soliste en récital ou avec orchestre à travers l'Europe, Chantal Stigliani est de retour dans sa ville natale à l'occasion d'un concert exceptionnel. Eclectique, le répertoire de la pianiste couvre plusieurs périodes, du classique à nos jours mais c'est à Jean-Sébastien Bach qu'elle rendra hommage le 11 septembre, compositeur pour lequel elle éprouve un amour profond.

Ce récital s'inscrit dans le programme de restauration et de mise en valeur de la Collégiale et de son orgue lancé par la Ville de Brive via un financement participatif en partenariat avec la Fondation du patrimoine. La collecte avait été lancée en avril 2019 et les premiers travaux réalisés avaient été inaugurés en septembre 2020.

Du chemin reste encore à parcourir pour assurer la préservation de ce patrimoine exceptionnel dont la Ville est propriétaire. Le montant des travaux s'élève à 635.000 euros et la collecte vise à rassembler 65.000 euros, soit 10% du coût total.

La restauration de plusieurs colonnettes fragilisées et la réfection du circuit électrique ont permis la mise aux normes et en sécurité de l'édifice classé au titre des Monuments historiques en 1862.

Quant à l'orgue, instrument remarquable de 1860, il nécessite l'intervention complexe d'artisans d'art qui procèdent toujours à son relevage, une opération lourde et complexe qui comprend un démontage et dépoussiérage complet.

Instrument patrimonial à part entière, l'orgue avait été conçu pour le registre romantique ; sa rénovation représente un élément d'attractivité touristique et culturelle et ouvre la possibilité de beaux rendez-vous musicaux à venir.

Des générations de Brivistes sont attachés à la Collégiale Saint-Martin et à son orgue qui attirent des visiteurs tout au long de l'année. C'est fort de ce lien que la Ville de Brive souhaite mobiliser le grand public. La levée de fonds est toujours ouverte à tous, particuliers comme entreprises. Les dons s'effectuent directement sur le site de la Fondation du patrimoine ou par chèque et donnent droit à une réduction d'impôt.

Infos : 05 19 59 18 08

FONDATION

DU
PATRIMOINE

BRIVE